



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

25 Août 2020

25 Août 2020

SEANCE DU PREMIER SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT

N° 2020-40.

L'an deux mille vingt, le Premier du mois de SEPTEMBRE, à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire, Conseillère Départementale,

Présents : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjointes Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, Conseillères Municipales, Messieurs FABRE Guillaume, ORSET Loïc, BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme BREZINA Yana.

Objet : Désignation des membres extérieurs au CCAS Communal.

Madame le Maire expose qu'il convient de remplacer à sa demande, Monsieur LEAUTIER Jean-Marc désigné en qualité de membre extérieur par l'assemblée municipale le 25 Juin, délibération n°2020-33.

Considérant l'absence d'associations sur la Commune visées à l'article 11 du décret, le Conseil Municipal à l'unanimité des ses membres procède à la désignation de trois membres extérieurs à la vie associative :

- Madame **DURANTON Annie** 11 voix,
- Madame **MEUNIER Annie** 11 voix,
- Madame **MARTIN Hélène** 11 voix.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Madame Le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX




Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 08 SEP. 2020

et publication ou notification
le 08 SEP. 2020

Madame le Maire,


